



GDON du Libournais
BP 15 - 14 rue Guadet - 33330 Saint-Emilion
Email : animateur@gdon-libournais.fr
Tel : 06 82 43 69 81

Bulletin Technique 17

Le 27 juillet 2023

Le GDON du Libournais est contributeur du BSV Aquitaine. Ce bulletin prend en compte le [BSV 17 du 25 juillet 2023](#)

Les estimations des niveaux de pression et de risques présentées dans ce bulletin sont établies sur la base de réseaux d'observation menés dans le cadre de protocoles standardisés. Ces données sont analysées par des techniciens spécialisés en épidémiologie-surveillance. Les résultats diffusés représentent une tendance générale de la situation au vignoble. Elle ne peut se substituer à une analyse des risques individuelle et nécessite d'être adaptée aux spécificités de chaque parcellaire.

Le suivi de notre réseau de pièges est réalisé en collaboration avec la FREDON Aquitaine, les groupes Vitivista, Phloème, Soufflet Vigne et les ADAR de secteur. Le suivi des maladies cryptogamiques et la modélisation des risques sont réalisés en collaboration avec l'IFV Blanquefort et Géosens. Les données météorologiques proviennent des réseaux Demeter 33 et Sencrop, elles sont gracieusement mises à disposition par des châteaux du secteur et le prestataire Aquitaine Viti Service.

L'ESSENTIEL EN QUELQUES MOTS

Phénologie	Stade moyen mi-véraison
Mildiou	Risque fort de contaminations secondaires en présence de symptômes
Black rot	Fin de protection pour les parcelles sans symptôme atteignant la fin de la véraison
Oïdium	Risque faible, fin de protection pour les parcelles exemptes de symptôme
Vers de grappe	Bilan des perforations de G2, départ du 3 ^{ème} vol sur le secteur précoce
Flavescence Dorée	Déclenchement du traitement sur adultes sur les cercles STEM02 et STMA01

SYNTHESE METEO DE LA PERIODE du 20 au 26 juillet 2023

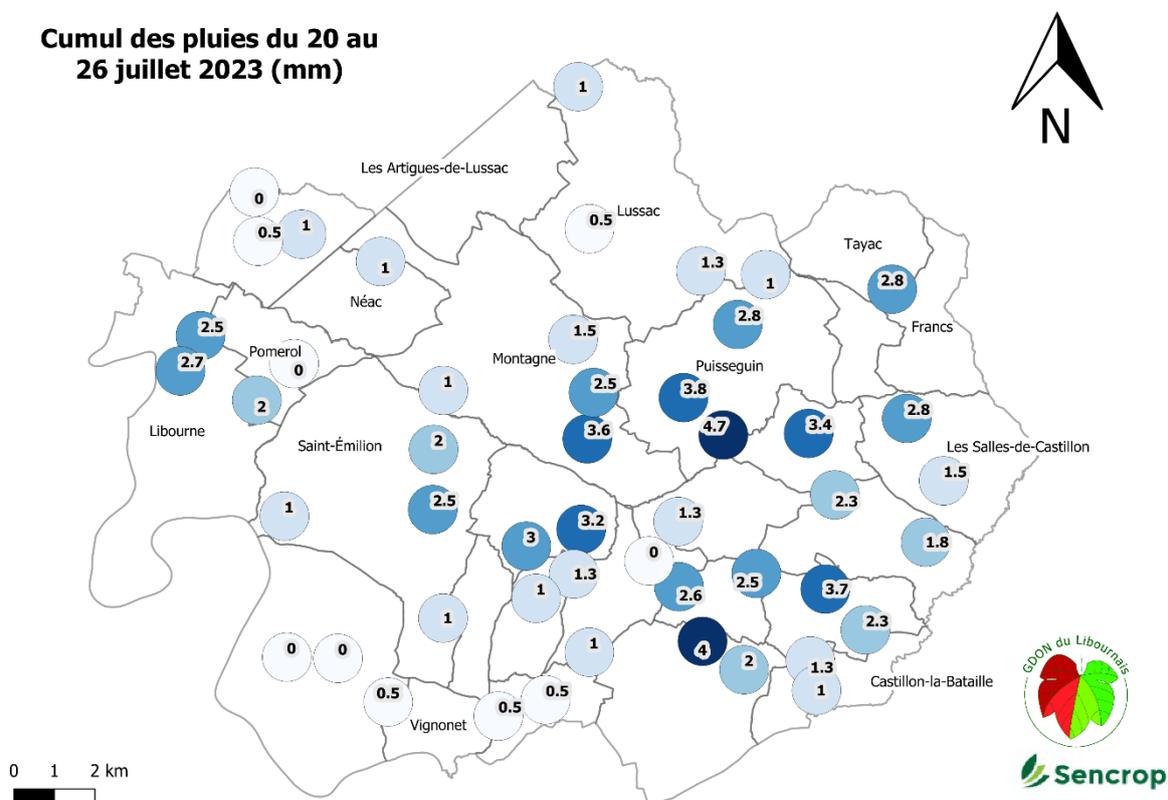
	Températures			Pluviométrie (cumul)
	Minimales	Maximales	Moyennes	
Valeurs extrêmes sur le territoire (min/ max)	8,6 / 12,7°C	26,3 / 30,8°C	19,2 / 21,1°C	0 / 4,7 mm
Moyenne de la semaine	13,5°C	26,1°C	19,9°C	1,8 mm

Tableau 1 : Données météorologiques : du 20 au 28 juillet 2023, source Sencrop, 49 points d'analyse

Contrairement à la semaine précédente, les T°C ont peu varié et sont restées fraîches depuis le 20 juillet. Les maximales, comprises entre 26 et 30°C, sont atteintes le 20 ou le 22 juillet. Elles ont ensuite légèrement baissé sous le ciel couvert du 23 au 25 avant une légère remontée le mercredi 26 juillet. Les minimales (entre 8 et 13°C) sont atteintes le 20 juillet avant une hausse jusqu'au 24 juillet où elles restent comprises entre 15 et 17°C. La T°C moyenne est inférieure de 1,5°C à celle de la semaine précédente.

Des averses modérées ont pu avoir lieu sous les nuages des lundi 24 et mercredi 26 juillet mais les cumuls de pluies restent peu significatifs. Ils varient de 0 à 4,7 mm pour une moyenne de 1,8 mm. 14 des 49 stations (30%) ont connu des précipitations quotidiennes supérieures ou égales à 2 mm le lundi 24 juillet.

Cumul des pluies du 20 au 26 juillet 2023 (mm)



Carte 1 : Données météorologiques : du 20 au 26 juillet 2023, source Sencrop, 49 points d'analyse

Météo prévisionnelle (sources OADEx. Météociel. Météo Blue) : du 27 juillet au 02 août

Deux belles journées ensoleillées où les maximales devraient dépasser les 30°C sont attendues le jeudi 27 et le vendredi 28 juillet. Dès samedi 29 juillet, un temps couvert sera de retour, associé à un profil de T°C semblable à cette semaine écoulée. Les maximales stagneront entre 25 et 29°C tandis que les minimales varieront de 13 à 18°C.

Des précipitations sont attendues le samedi 29 juillet (entre 1 et 5 mm selon les sources), puis le mercredi 02 août (0 à 2 mm).

Phénologie au vignoble

Les observations de phénologie ont été réalisées le mercredi 26 juillet. L'avancée de la véraison est évaluée sur 100 baies, prises aléatoirement sur une placette de 20 ceps définies en début de saison et suivie tout le long de l'année pour la détermination de trois stades clés (débourrement, floraison, véraison).

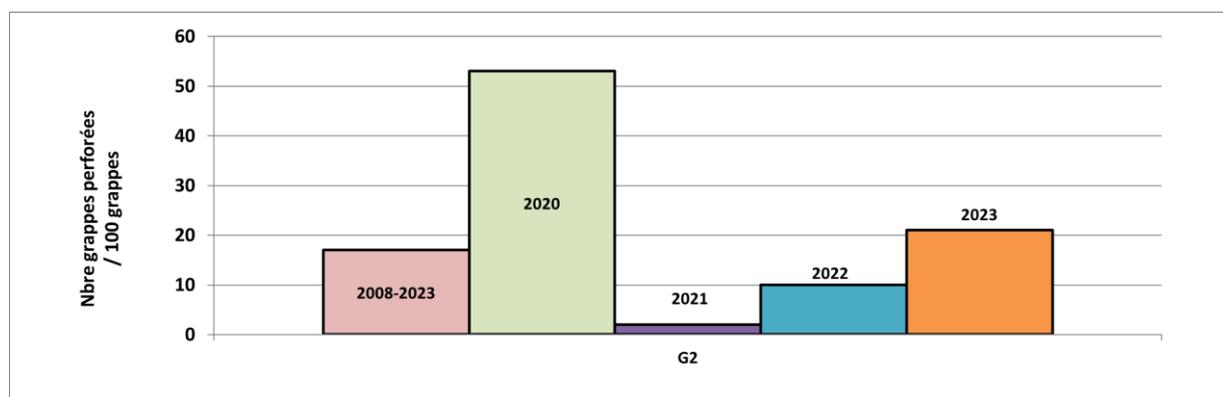
Deux parcelles, trop impactées par le mildiou, ont été éliminées cette semaine. La véraison des merlots varie de 11% (St Pey d'Armens, Lavignère) à 88% (St Emilion, Simard), pour une moyenne de 60%. La véraison de la parcelle de cabernet franc (St Emilion, Simard) est évaluée à 11%.



Observation des ravageurs

Bilan des perforations de 2^{ème} génération

Le suivi des perforations a été réalisé sur 54 parcelles du réseau de pièges ravageurs. L'observation est réalisée sur 50 grappes, prises aléatoirement dans la parcelle et les valeurs sont ramenées en pourcentage. La moyenne générale est de 21% de grappes avec au moins une perforation, au niveau du millésime 2019 (20%) et plus importante que les 2 derniers millésimes.



Graphique 1 : Bilan historique des pressions de perforations de 2^{ème} génération, réseau GDON

Il existe une forte hétérogénéité d'une parcelle à l'autre. Le site le plus touché (Montagne, Le Bourg) présente un taux de perforations de 88% alors que d'autres parcelles sont indemnes. 25 parcelles (46%) dépassent le seuil de 10% de grappes perforées, communément admis comme seuil de décision pour une intervention en 3^{ème} génération. Les communes de Lussac, Montagne et Puisseguin sont les plus impactées (avec 11 des 14 parcelles à plus de 25%).

	0 grappe perforée	<= 10% grappes perforées	10 à 25% grappes perforées	> 25% grappes perforées
Nb de parcelles	8 (15%)	21 (39%)	11 (20%)	14 (26%)
Moyenne de perforations (en %)	0%	6%	16%	51%

Tableau 2 : Bilan des pressions de perforations (G2, 2023)

Suivi du 3^{ème} vol

Le départ du 3^{ème} vol est confirmé sur la partie ouest du territoire, correspondant au secteur le plus précoce (de Lalande de Pomerol à Vignonet). Certains pièges présentent de fortes

captures, le piège alimentaire de Libourne ayant capté plus de 80 papillons cette semaine. Des pontes ont également été observées ce mercredi à Libourne (GDON du Libournais). Sur la moitié est du territoire, le papillon reste actif mais aucun piège n'a détecté une activité importante, avec un max. de 2 papillons par pièges. Le vol devrait s'intensifier dans les jours à venir sur ce secteur. Les premières pontes nous sont malgré tout signalées sur les communes de Belvès de Castillon et St Philippe d'Aiguille (source Phloème). Les cartes des vols sont disponibles sur notre [site](#).

Gestion du ravageur

Il est désormais trop tard pour intervenir sur la 2^{ème} génération. La décision d'une intervention en 3^{ème} génération doit se baser sur les comptages de perforations de 2^{ème} génération. Pour rappel, le seuil d'intervention communément admis est de 10% de perforation. Ce seuil est à moduler au cas par cas en fonction de l'historique parcellaire et de sa sensibilité au botrytis. **Sur le secteur ouest, la période est optimale pour le positionnement d'un traitement insecticide**, à condition de confirmer la présence de pontes sur le parcellaire ciblé. **Sur le reste du territoire, il est opportun d'attendre la semaine prochaine** pour évaluer la réelle activité du papillon et attendre la généralisation des pontes.



Flavescence Dorée

CICADELLES DE LA FD : DECLENCHEMENT DES TRAITEMENTS SUR ADULTES

RAPPEL DU PROTOCOLE

Quelles parcelles sont concernées ?

Chaque vigneron a reçu un courrier (et une copie par mail) daté du 25 avril 2023 attribuant à chacune de ces parcelles une zone de traitement (par exemple PUI04) ou précisant que ses parcelles étaient en zone non traitée.

L'obligation de traitement sur adultes **concerne uniquement** :

- Les parcelles situées en zones de traitement en 2023, c'est-à-dire déjà traitées courant juin (se référer à votre courrier du 25 avril 2023).
- Les exploitants n'utilisant pas de Pyrèvert. En effet, les utilisateurs de Pyrèvert (vignerons AB) ont déjà réalisé un renouvellement de traitement en juin et ne sont pas concernés par le positionnement d'un traitement sur adultes. Le Pyrèvert n'a aucune rémanence, il n'apporte donc pas de protection efficace contre le vol des CFD adultes.

Quel est le critère de décision de traitement pour une zone ?

L'obligation de traitement sur adultes est conditionnée aux résultats des pièges situés dans les différentes zones de traitement. Ces pièges seront relevés 3 fois (de façon hebdomadaire)

jusqu'au 08 août au soir par le GDON. En cas de dépassement de seuil d'un ou plusieurs pièges, ces derniers déclenchent l'obligation de traitement pour la zone sur laquelle ils sont situés.

A quelle date la consigne définitive sera-t-elle connue pour toutes les zones ?

Les obligations définitives de traitements seront donc connues au plus tard le 08 août 2023 au soir pour une intervention à réaliser avant le 21 août 2023.

DECISION DE DECLENCHEMENT D'UN TRAITEMENT VISANT LES ADULTES DE CFD

RESULTATS PROVISOIRES , RELEVÉ 1/3, le 27/07/2023		
NOMS DES SECTEURS	RESULTATS	DATE DE L'INTERVENTION
STEM02, STMA01	TRAITEMENT OBLIGATOIRE SUITE A DEPASSEMENT DE SEUIL DES PIEGES	ENTRE LE 27/07 et le 21/08
TOUTES LES AUTRES ZONES	PAS D'OBLIGATION POUR LE MOMENT, DECISION DEFINITIVE LE 08 AOUT AU SOIR	AUCUNE



Maladies Cryptogamiques

Mildiou : présence de rot brun généralisé au vignoble et grappes en cours de dessèchement.

Black rot : fin de protection possible pour les parcelles sans symptôme atteignant la véraison.

Oïdium : fin de protection pour les parcelles indemnes de symptôme.

DETAIL DES RISQUES CRYPTOGRAMIQUES PAR THEMATIQUE

MILDIOU

Contaminations détectées par les modèles	<p>Période du 14 au 19 juillet : Les symptômes des contaminations enregistrées par les modèles sont désormais visibles au vignoble sur grappes et sur feuilles.</p> <p>Période du 20 au 27 juillet : Les modèles considèrent qu'une période d'humectation suffisamment longue a pu être à l'origine de repiquages qui sont en cours d'apparition.</p>
---	---

Contaminations prévues par les modèles	Période du 28 juillet au 03 aout : Les modèles enregistrent un risque de repiquages sur les parcelles déjà atteintes par la maladie.
Symptômes détectés au vignoble	<p>Pour rappel, une évaluation réalisée les 17 et 18 juillet sur les parcelles du réseau de pièges CFD (448 sites) montre les résultats suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Parcelles avec peu, voire aucun symptôme de mildiou = 134 (30%). - Parcelles avec présence régulière de mildiou et dégâts estimés < à 20 % = 198 (44%). - Parcelles avec une intensité d'attaque > à 20 % = 116 (26%). <p>Cette semaine, on estime à 8 % les parcelles complètement détruites par la maladie.</p>
Conclusion	<p>La maladie reste généralisée sur le vignoble avec un risque important de contaminations secondaires.</p> <p>En absence de symptôme, le renouvellement de la protection peut être reporté à la prochaine pluie significative.</p> <p>Malgré l'avancée de la véraison, au vue de la situation 2023 exceptionnelle, la protection doit être maintenue sur feuilles et grappes sur toute parcelle présentant des symptômes réguliers. En complément, des moyens de lutttes prophylactiques (rognage, effeuillage, éclaircissage...) doivent si possible être mis en place.</p>

BLACK ROT

Contaminations détectées par les modèles	<p>Période du 01 au 12 juillet : les modèles détectent des contaminations qui ne devraient plus s'extérioriser après le 29 juillet.</p> <p>Période du 20 au 27 juillet : les modèles ne détectent aucune contamination.</p>
Contaminations à venir	Période du 28 juillet au 03 aout : les modèles détectent des contaminations si la durée d'humectation est suffisamment longue mais les grappes et le feuillage sont désormais peu sensibles.
Conclusion	<p>La véraison est enclenchée sur la plupart des parcelles et marque la fin de la sensibilité des grappes au black rot.</p> <p>Sur les parcelles indemnes de tout symptôme ou atteignant la fin de la véraison, la levée de la protection est possible.</p>

OÏDIUM

Stade de sensibilité	<p>La véraison est désormais débutée dans le vignoble. Les baies sont plus résistantes à la maladie et les grappes déjà saines n'extérioriseront pas de nouveau symptôme.</p> <p>Il faut néanmoins rester vigilant en cas de grappes déjà touchées par l'oïdium, car le champignon peut encore progresser jusqu'à la fin de la véraison.</p>
Evaluation du risque dans les jours à suivre	<p>Les conditions météorologiques de la semaine prochaine sont favorables au champignon : T°C chaudes, alternance de couvertures nuageuses, possibilité de pluies fines entraînant le maintien d'une hygrométrie importante.</p>
Conclusion	<p>Il est nécessaire de réaliser un état des lieux précis de la présence d'oïdium sur l'ensemble du parcellaire au moment de la fermeture de la grappe.</p> <ul style="list-style-type: none">- En l'absence d'oïdium sur grappes, la protection peut être définitivement stoppée.- En cas de présence régulière d'oïdium, il est conseillé de maintenir une protection jusqu'à la fin de la véraison sur les parcelles concernées.

Prochain bulletin : le 03 août 2023

L'équipe du GDON du Libournais